



TECHNICIEN D'INTERVENTION EN FROID COMMERCIAL ET CLIMATISATION

(niveau 4)

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation
- > apprentis de moins de 35 ans en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉ-REQUIS

- > Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre inscrit dans le RNCP au moins de niveau 3 (TP, CAP/BEP, BP, BAC PRO, BTS...) en électrotechnique, électricité industriel, électromécanique, froid et climatisation
- > Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 filière scientifique ou technique (ex : STI2D)

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 18 mois (1035 heures de formation au centre)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

Frigoriste
Agent technicien en froid et climatisation
Conducteur d'installations frigorifiques
Dépanneur en installations de froid et climatisation
Technicien en froid et climatisation
Technicien frigoriste
Technicien d'intervention en froid et climatisation
Technicien de maintenance en froid et climatisation

OBJECTIFS

Bloc n° 1 - Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte

- Installer un système frigorifique mono-étagé de type monoposte
- Mettre en service un système frigorifique mono-étagé de type monoposte

Bloc n° 2 - Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation

- Vérifier et paramétrer un régulateur ou une interface dédiés aux applications du froid
- Réaliser la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation
- Réaliser la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation

Bloc n° 3 - Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisées

- Réaliser la maintenance systématique des installations de froid commercial complexes et centralisées
- Réaliser la maintenance conditionnelle et prévisionnelle des installations de froid commercial complexes et centralisées

Bloc n° 4 - Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées

- Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations de froid commercial complexes et centralisées à l'aide d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC)
- Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées
- Réparer et remettre en service des installations de froid commercial complexes et centralisées

CONTENU

Domaine professionnel :

- Enjeux énergétiques et environnementaux
- Communication technique
- Technologie des installations de froid commercial et de climatisation
- Techniques et procédés de mise en œuvre et de mise en service des installations de froid commercial et de climatisation
- Techniques et procédés de maintenance préventive et corrective des installations de froid commercial et de climatisation
- Santé et sécurité au travail

Prévention des risques professionnels :

- Préparation à l'attestation d'aptitude - Manipulation des fluides frigorigènes
- Préparation aux interventions sur les installations au R744 (CO2)
- Préparation à l'habilitation électrique B2V - BR conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

LIEU (X) DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Brevin-les-Pins

Horaires :

Lundi : 13h30-17h30

Du mardi au jeudi : 8h00-12h30 / 13h30-17h00

Vendredi : 8h00-12h30 / 13h30-16h00

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 12 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

2 semaines en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de

professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Autres dispositifs : 15120 € nets de taxe

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro et au titre du CPF : Nous contacter pour + d'infos

INFOS ET INSCRIPTIONS

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa44.com

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- Des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- > d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé
- > du dossier professionnel
- > des résultats des évaluations passées en cours de formation
- > d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre professionnel

Validation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) par le jury :

- > Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte
- > Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation
- > Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisées
- > Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 218) + d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

Ce titre professionnel ne présente pas d'équivalence avec d'autres formations au niveau européen.

POURSUITE DE FORMATION

- > Titre professionnel technicien d'intervention en froid et équipements de cuisines professionnelles
- > Titre professionnel technicien d'intervention en froid industriel
- > Titre professionnel technicien de maintenance en chauffage, ventilation et climatisation
- > Titre professionnel technicien supérieur de maintenance et d'exploitation en climatique

Retrouvez toutes nos formations sur

www.btpcfa-pdl.com